## Rapport annuel 2018



Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Préparé par : Mariève Garceau Agente de communication

Février 2019

### Coordonnées

Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre 1064, rue Industrielle Mont-Laurier, Québec J9L 3V6

Téléphone : (819) 623-7382 Ou sans frais : 1 (844) 623-7382

Site officiel : www.ridl.ca Facebook : Régie de la Lièvre



### **Abréviations**

CSP: Chute-Saint-Philippe

FN: Ferme-Neuve

KIA: Kiamika

LDE: Lac-des-Écorces LDC: Lac-du-Cerf LSP: Lac-Saint-Paul ML: Mont-Laurier

MSM: Mont-Saint-Michel

NDP: Notre-Dame-de-PontmainNDL: Notre-Dame-du-LausSALDI: Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

SAL: Sainte-Anne-du-Lac

## **Acronymes**

BFS: Boues de fosses septiques

CA: Conseil d'administration ou certificat d'autorisation

CRD : Construction, rénovation et démolition ICI : Industrie, commerce et industrie

PGMR: Plan de gestion des matières résiduelles

RDD : Résidus domestiques dangereux ROTS : Résidus organiques triés à la source

TIC: Technologie de l'information et des communications

TM: Tonnes métriques

## Conseil d'administration

REPRÉSENTANTS - VILLE OU MUNICIPALITÉS

**Monsieur Robert Leblanc, Président**Municipalité de Kiamika

Monsieur Jean Gascon, Vice-Président Municipalité de Lac-Saint-Paul

**Monsieur Normand St-Amour** Municipalité de Chute-Saint-Philippe

**Monsieur Gilbert Pilote** Municipalité de Ferme-Neuve

Madame Danielle Ouimet Municipalité de Lac-du-Cerf

**Monsieur Denis Ethier** Ville de Mont-Laurier

Madame Mélanie Lampron Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles

**Monsieur Éric Lévesque** Municipalité de Mont-Saint-Michel

Madame Francine Laroche
Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain

Monsieur Luc Marcotte (à partir de novembre 2018) Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac

**Monsieur Yves Prud'homme** Municipalité de Lac-des-Écorces

Monsieur Stéphane Roy Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

Madame Annick Brault (jusqu'en septembre 2018)

Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac

## Comité exécutif

Monsieur Robert Leblanc, Président Municipalité de Kiamika

**Monsieur Yves Prud'homme** Municipalité de Lac-des-Écorces

**Monsieur Denis Ethier** Ville de Mont-Laurier

**Monsieur Jean Gascon** Municipalité de Lac-Saint-Paul

**Monsieur Stéphane Roy** Municipalité de Notre-Dame-du-Laus

#### RÔLE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Dirigé par le conseil d'administration, le comité exécutif a comme principal mandat de discuter des dossiers en cour et d'en faire des recommandations ou des rapports au conseil d'administration

#### **NOMINATION**

En décembre 2018, il y a eu des élections au poste de Président de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre et aux postes de représentants sur le comité exécutif. Les nominations vont comme suit :

Monsieur Yves Prud'homme Président

**Monsieur Luc Marcotte** Représentant sur le comité exécutif

# Comité de vigilance

## Organisme local voué à la protection de l'environnement

Monsieur Réal Richer, Président Représentant de l'Association de protection de l'environnement des Hautes-Laurentides (APEHL)

#### Citoyen du voisinage

Monsieur Étienne Chartrand

Représentant des citoyens du quartier

#### Ville de Mont-Laurier

Monsieur Denis Ethier

Représentant de la Ville de Mont-Laurier

#### MRC d'Antoine-Labelle

**Monsieur Jocelyn Campeau** 

Représentant de la MRC d'Antoine-Labelle

#### Organisme local

Poste vacant

Monsieur Jimmy Brisebois, Directeur général de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre agit comme secrétaire pour le comité de vigilance.

#### RÔLE DU COMITÉ DE VIGILANCE

Le rôle du comité de vigilance est de faire des recommandations, à la Régie, sur l'élaboration et la mise en œuvre des mesures propres à améliorer le fonctionnement des installations et à atténuer ou à supprimer les impacts du LET sur le voisinage et l'environnement.

## **Employés**

RÉGULIER - VOLET ADMINISTRATION

Monsieur Jimmy Brisebois Directeur général

Madame Carole Boudrias
Directrice générale adjointe

Madame Mariève Garceau Agente de communication

Madame Diane Bazinet Adjointe administrative

#### **RÉGULIER - VOLET OPÉRATION**

Monsieur Michel Papineau Contremaître

Madame Suzanne Brunet
Préposée à la balance à camion

#### Monsieur Julien Lecavalier

Technicien à l'usine de traitement des eaux de lixiviation

#### **Monsieur Mike Brisebois**

Opérateur à l'aire de réception des boues de fosses septiques

#### **Monsieur Patrick Papineau**

Opérateur à la plateforme de compostage

#### **Monsieur Kevin Desloges-Murcia**

Opérateur à la plateforme de compostage

(suite)

**Monsieur Yvan Huberdeau**Opérateur de machinerie lourde

**Monsieur André Chéchippe**Opérateur de machinerie lourde

**Monsieur Stéphane Leboeuf**Opérateur de machinerie à l'écocentre

**Madame Josée Pilon** Préposée à la mise en ballot du carton

Madame Anouk Chéchippe
Préposée au déchiquetage de documents
confidentiels

**Monsieur Michel Despaties** Préposé au RDD et au TIC

**Monsieur Paul-André Côté** Préposé à l'écocentre

**Monsieur Christian Martineau** Chauffeur à la collecte de carton Monsieur Patrick Kingsley Chauffeur à la collecte de carton

Madame Sandra Bissonnette Journalière à la collecte de carton

**Monsieur Martin Longpré**Journalier à la collecte de carton

Saisonnier 2018

Madame Danique Prévost

Journalière saisonnière

**Monsieur David Lanthier**Journalier saisonnier

Départ à la retraite en 2018 M. Philippe Chéchippe Opérateur de machinerie lourde

Départ de la Régie
M. Christian Vaillancourt
Chauffeur à la collecte de carton

**M. Justin Constantineau** Chauffeur à la collecte de carton

**M. Maxime Chalifoux** Journalier à la collecte de carton

## **Administration**

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre doit respecter les lois en vigueurs ainsi que ces différents certificats d'autorisation afin de pouvoir exercer ces activités.

Parmi les Lois et les certificats d'autorisation en vigueur, voici ceux auxquels la Régie doit se référer :

#### Pour les opérations :

- Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles
- Politique québécoise de gestion des matières résiduelles
- Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Antoine-Labelle
- Certificat d'autorisation pour l'exploitation d'un lieu d'enfouissement techniques et d'un système de traitement du lixiviat.
- Certificat d'autorisation pour l'implantation d'un lieu de compostage, d'un système de déshydratation des boues de fosses septiques et augmentation de la capacité de traitement du lixiviat du lieu d'enfouissement technique.
- Certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une aire de réception et de refroidissement des cendres industrielles.

#### Pour l'administration:

Le Code municipal

## **Opération**

#### **ENFOUISSEMENT**

En 2018, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a procédé à la construction de la cellule #7 au montant de 887 086 \$.

De plus, la Régie a fait l'acquisition d'un compacteur à déchets neuf et d'un chargeur sur roues, neuf également au montant de 1 207 000 \$.





Finalement, en 2018, la Régie a enfoui 11 218 tonnes métriques de déchets dans ces cellules d'enfouissement techniques soit 1 060 tonnes métriques de moins qu'en 2017.

#### AIRE DE RÉCEPTION DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES

En 2018, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre ont procédés à la première année complète du traitement des boues de fosses septiques ainsi que de l'aire de réception des boues de fosses septiques.

La Régie a donc traité 4 499 tm de boues de fosses septiques provenant des 2 890 fosses septiques vidées sur son territoire et qui ont été acheminé à son aire de réception.

Il est à noter que 2 890 fosses septiques ont été vidés sur les 4 650 fosses prévues (selon l'étude de Solinov)ce qui représente 75 % des fosses septiques vidées et ce, toujours selon l'étude de Solinov).

#### VALORISATION DES CENDRES INDUSTRIELLES

2018 fut la deuxième année de l'entente avec Englobe et ce, pour la valorisation des cendres industrielles sur des terres agricoles.

En 2018, la Régie a reçu 2 300 tm de cendres, principalement de l'usine Uniboard de Mont-Laurier. Sur le 2 300 tm de cendres reçues, 2 184 tm ont été valorisées sur des terres agricoles.

#### **BIOGAZ**

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, à la suite d'une entente avec Gaz Métro pour la récupération de ces biogaz, leur vend ces derniers au coût de 15.00 \$ / t CO<sup>2</sup> e. La vente des biogaz a rapporté, pour l'année 2017, à la Régie, la somme de 31 534.80 \$.



## Récupération

#### RECYCLAGE

En 2018, c'est 2 437 tm de recyclage que nous avons fait parvenir à Tricentris. Ce qui représente une augmentation de 3 % ou 77 tm comparativement à 2017.

#### ÉCOCENTRE

La Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a récupéré le tonnage suivant à son écocentre :

 Résidus verts :
 61tm

 Matelas :
 56 tm

 Métal :
 112tm

 Bois :
 2 116 tm

 Bardeaux :
 1 166 tm

 Ciment :
 313 tm

De plus, le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) et des résidus domestiques dangereux (RDD) ont permis de ramasser :

RDD: 74 tm TIC: 66 tm

#### DÉMÉNAGEMENT DE L'ÉCOCENTRE

La Régie a commencé, en 2018, les discussions concernant le déménagement de son écocentre actuel.

Étant donné que les futures cellules d'enfouissement seront construites où est l'écocentre présentement, la Régie n'aura d'autres choix que de déplacer, sur ces terrains, ledit écocentre.

La construction du nouvel écocentre est prévue pour l'été 2019.



#### **COLLECTE COMMERCIAL DE CARTON**

La collecte commerciale de carton a permis à la Régie de ramasser 1 088 tm de carton provenant des différentes industries, commerces et institutions de notre territoire.

C'est 246 clients qui se prévalent de ce service gratuit.

Le carton est mis en ballots et vendu à Groupe Gagnon de Prévost. En 2018, c'est 496 tonnes métriques que nous avons fait parvenir à Groupe Gagnon.

#### **DÉCHIQUETAGE DE DOCUMENTS**

#### CONFIDENTIELS

En 2018, c'est 84 tm de papier provenant de différents clients qui ont été déchiquetés.

Le papier est mis en ballot et vendu à Groupe Gagnon de Prévost.

#### RÉCUPÉRATION DU PLASTIQUE AGRICOLE

2018 fut la première année complète de collecte des plastiques agricoles

En effet, 74 agriculteurs se prévalent de ce service et la Régie a détourné de l'enfouissement 31 tonnes métriques



#### RÉCUPÉRATION DU PLASTIQUE À BATEAU

C'est en septembre 2018 que la Régie a procédé à la première collecte de plastique recouvrant les bateaux.

4 commerçants se prévalent de ce service et c'est 1,54 tonnes métriques qui ont été ramassés

## COLLECTE DU POLYSTYRÈNE ALIMENTAIRE, DE CONSTRUCTION ET AUTRES PLASTIQUES

C'est en 2018 que la Régie a mis sur pied son projet de récupération des polystyrènes alimentaires, de construction et des autres plastiques.

Par apport volontaire, les contribuables peuvent apporter leurs différents types de polystyrène et des plastiques qui ne sont pas acceptés à la collecte sélective.

Une fois mis dans des sacs, il est envoyé chez Groupe Gagnon. Voici le tonnage 2018 pour les différents types de polystyrène :

Alimentaire:

.34 tonne métrique 20 sacs

Construction:

0.36 tonne métrique 48 sacs

Autres plastiques\*
0.9 tonne métrique HDPE
5 tonnes métriques de PVC

Le HDPE et le PVC sont mis en ballots.



#### POLYSTYRÈNE D'EMBALLAGE

Em 2018, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a récupéré 3 tonnes métriques de polystyrène d'emballage. Ce qui représente 179 sacs (voir photo plus haut).

Ce polystyrène provient de l'apport volontaire des contribuables mais aussi quinzaine de clients de la collecte commerciale de recyclage.

Tout comme le polystyrène alimentaire, de contruction et le plastique #6, le polystyrène d'emballage est envoyé au Groupe Gagnon de Prévost.

#### PLATEFORME DE COMPOSTAGE

En 2017, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre à procéder à la collecte de matières organiques qui fut transformées en compost sur sa plateforme de compostage.

C'est 3 030.59 tm qui ont été ramassé ou apporté à l'écocentre et ce, comme suit :

Matières organiques (bac brun) : 2 414.40 tm Résidus verts (écocentre) : 587.23 tm Matières organiques (ICI) : 28.96 tm

Le compost mature a été distribué, tout au long de l'année. En tout, c'est 394 tm que la Régie a distribué gratuitement aux contribuables des municipalités membres.